



المندوبية السامية للتخطيط

+٠٤٤٤٠٤٦٦ | +٤٤٠٦٦٦٦ | ٤٤٤٤٤٤٤٤

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES DE LA POPULATION

PROVINCE DE TÉTOUAN



Mai 2025



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵏⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴱⵔⵉⵎⴰⵏ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Caractéristiques démographiques et socioéconomiques de la population

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024

Province de Tétouan

Sommaire

Introduction	8
I. Population Provinciale	11
II. Capital Humain	19
III. Défis Socio-économiques	27
IV. Conditions d’Habitation	33
Tableaux Annexes	41



صَاحِبُ الْجَلَالَةِ الْمَلِكُ مُحَمَّدُ السَّادِسُ بِصَرِّهِ اللَّهُ

« Depuis que Nous avons assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, Nous avons constamment attaché le plus grand intérêt au recensement général de la population et de l'habitat et à la périodicité de son organisation.

« Une opération qui, par la multitude et l'importance des données et des indicateurs qu'elle génère, constitue une aide précieuse à la concrétisation de notre projet de société et au bon déploiement de notre modèle de développement, bâtis sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale. »

Extrait de la Lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement le 20 juin 2024 au sujet du 7ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat

Introduction

Sous les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, et conformément aux recommandations des Nations Unies, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, a été réalisé en septembre 2024, étant ainsi le septième au Maroc après les recensements de 1960, 1971, 1982, 1994, 2004 et 2014.

Caractérisé par l'exhaustivité, la simultanéité et le dénombrement individuel, le recensement est la seule opération nationale permettant de fournir des indicateurs démographiques et socioéconomiques couvrant tous les niveaux territoriaux, y compris les espaces les plus fins.

Ainsi, il constitue une base de données qui servira à une prise de décision éclairée pour le développement du pays et permettra d'élaborer et d'évaluer les politiques publiques et les stratégies de développement dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux, ainsi que d'orienter les réformes dans les différents secteurs.

Plusieurs innovations méthodologiques et technologiques ont accompagné la réalisation du RGPH2024, partant des travaux cartographiques jusqu'à la collecte des données auprès des ménages, ce qui a permis d'optimiser le coût budgétaire, d'améliorer la qualité des données recueillies et de réduire le délai de leur traitement et de diffusion des résultats.

Les travaux cartographiques, qui ont permis de subdiviser le territoire national en districts de recensement assurant le géoréférencement des établissements économiques et des infrastructures sociales de base, ont été réalisés en utilisant un Système d'Information Géographique mobile.

La collecte des données auprès des ménages a été informatisée par l'utilisation de tablettes incorporant une application de collecte mobile permettant d'assurer les tests automatisés de validité et de cohérence des déclarations des ménages ainsi que le transfert sécurisé des données aux serveurs centraux en temps réel.

Sur le plan méthodologique, la collecte des données auprès des ménages a été établie selon un double questionnaire : un questionnaire court destiné à l'ensemble des ménages, abordant les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares, notamment la migration internationale et la mortalité. Un

deuxième questionnaire long, plus détaillé, a concerné un échantillon de 30% des ménages. En plus des thèmes classiques du recensement (fécondité, handicap, analphabétisme, éducation, activité économique, mobilité et conditions d'habitation des ménages), ce questionnaire aborde des nouvelles thématiques. Il s'agit de la couverture médicale, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et les questions ayant trait à l'environnement, afin d'appréhender, entre autres, les données requises pour le suivi du nouveau modèle de développement et des objectifs de développement durable.

Cette publication expose les principaux résultats du RGPH 2024 au niveau de la province de Tétouan, analysés selon le sexe et le milieu de résidence, avec une comparaison aux résultats à l'échelle régionale. Elle aborde aussi les variations perçues par rapport aux recensements précédents. Toutefois, l'exhaustif des résultats du RGPH 2024 peut être consulté sur le site de la Base de Données Régionale à travers le lien : www.bds-tanger.hcp.ma.

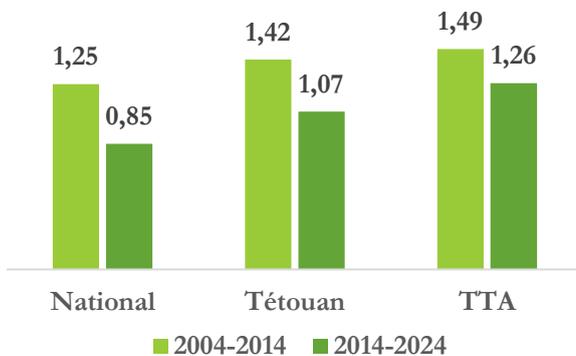
Vieillessement
Accroissement
Matrimonial tendance
Marié
Régionale
Célibat
Homme
taille
Population
Veuf
Cheffe
Chef
Femme
Etat **Age** **Fécondité**
Enfant
Nuptialité
Divorcé
Pyramide Ménage
Démographie
Urbanisation

I. Population Provinciale

Un léger recul de l'accroissement démographique

Avec un taux d'accroissement annuel moyen de 1,07% entre 2014 et 2024, la province de Tétouan est au-dessous du niveau de la croissance démographique régionale (1,26% entre 2014 et 2024), mais reste supérieure au niveau national (0,85% entre 2014 et 2024). Suite à un tel niveau, elle passe à la quatrième position parmi les provinces et préfectures de la région au lieu de la troisième position enregistrée en 2014 où le taux d'accroissement annuel moyen était de 1,42% entre 2004 et 2014. Toutefois, elle garde toujours la deuxième position en termes de taille de la population qui s'élève à 611.928 habitants après avoir été de 550.374 habitants en 2014.

Figure 1 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population (en %)



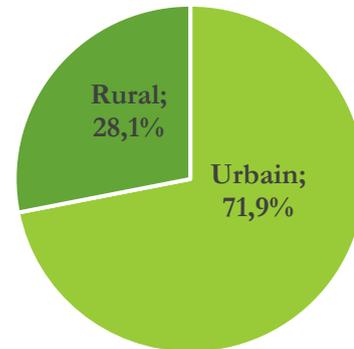
Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

Par milieu, le rural a connu un accroissement plus important que l'urbain avec un taux annuel moyen de 1,21% contre 1,01% entre 2014 et 2024, contrairement à la période 2004-2014 où l'accroissement était de 0,85% en moyenne annuelle au rural et de 1,64% en urbain.

En termes de répartition de la population sur le territoire de la province, l'urbain abrite plus de

7 personnes sur 10 de la population de la province (71,9%) dont presque la totalité se situe au chef-lieu (Municipalité de Tétouan, 69,1%).

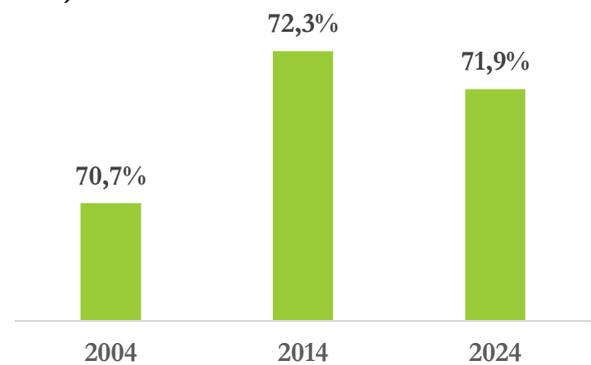
Figure 2 : Répartition de la population par milieu (en %)



Source : HCP, RGPH 2024

Suite à ces évolutions, le taux d'urbanisation a connu des fluctuations entre 2004 et 2024 où il a augmenté de 70,7% en 2004 à 72,3% en 2014, puis a baissé légèrement à 71,9% en 2024.

Figure 3 : Evolution du taux d'urbanisation (en %)



Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

Au sein de la province, la commune de Azla enregistre la hausse la plus importante. Sa population est passée de 16.128 habitants en 2014 à 22.985 habitants en 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3,61%. En deuxième position vient la commune de Zaitoune avec un taux de 2,56% et une population qui passe de 10.481 habitants en 2014 à 13.492 habitants en 2024. La Municipalité de Oued Laou s'est positionnée au

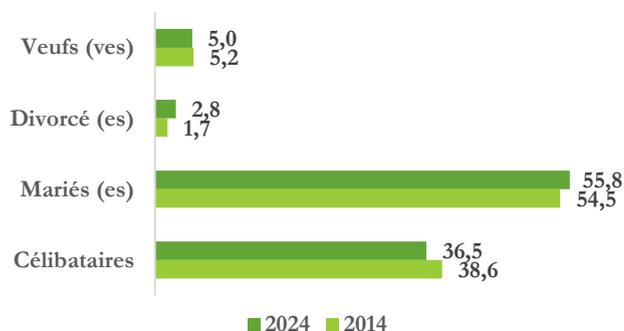
troisième rang d'accroissement de la population, passant de 9.665 habitants en 2014 à 11.690 habitants en 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,92% entre 2014 et 2024, après avoir été de 1,43% entre 2004 et 2014 (septième position).

Par contre, les communes d'Al Kharroub, Oulad Ali Mansour et Bghaghza enregistrent les niveaux d'accroissement négatifs les plus importants entre 2014 et 2024 avec des taux annuels moyens de -1,77%, -1,24% et -1,08% respectivement. Leurs populations ont diminué ainsi, de 2.510 à 2.099 habitants, de 5.306 à 4.683 habitants et 6.955 à 6.238 habitants, respectivement.

Les mariages augmentent mais aussi les divorces

La répartition selon l'état matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus a enregistré une augmentation de la part des mariés passant de 54,5% en 2014 à 55,8% en 2024 au détriment du célibat qui a baissé de 38,6% à 36,5% pour la même période. Toutefois, la part des divorcés a aussi augmenté passant de 1,7% à 2,8%.

Figure 4 : Evolution de la structure de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (en %)



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le phénomène de divorce impacte pratiquement les femmes autant que les hommes. La part des femmes divorcées a

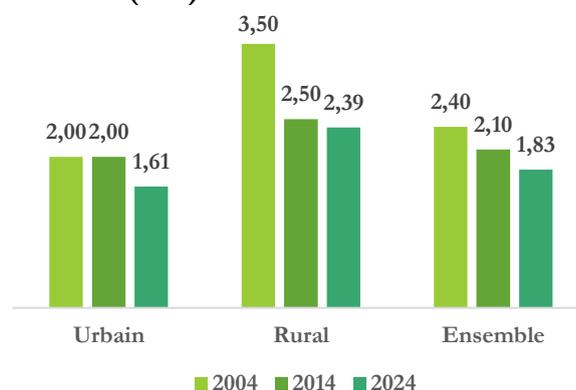
augmenté de 2,5% en 2014 à 3,6% en 2024, soit 1,1 point de plus. Alors que chez les hommes, elle est passée de 0,9% à 1,9% (+1 point).

La Fécondité continue sa tendance baissière

La tendance baissière de la fécondité a été constatée sur l'ensemble du Maroc. La province de Tétouan n'a pas été épargnée et a enregistré le même rythme de baisse avec un Indice Synthétique de Fécondité (ISF) passant de 2,10 enfants par femme en 2014 à 1,83 en 2024. Ce niveau est inférieur au niveau régional en 2024 (2,01 enfants par femme). Au sein de la province, la disparité est remarquable entre milieux de résidence : 1,61 enfant par femme en milieu urbain contre 2,39 enfants par femme en milieu rural.

Ce recul général de la fécondité peut s'expliquer principalement par une volonté accrue de planification familiale par les couples, malgré que le mariage se contracte à un âge de plus en plus précoce surtout pour les femmes dont l'âge moyen au premier mariage est passé de 27,6 ans à 26,2 ans entre 2014 et 2024.

Figure 5 : Evolution de l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF)

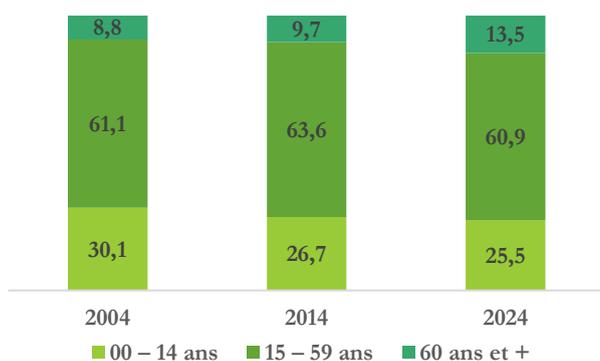


Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

Accélération du vieillissement

L'évolution de la structure de la population provinciale par âge montre une accélération du vieillissement de la population à l'instar du constat régional et national. Après avoir augmenté de 8,8% en 2004 à 9,7% en 2014, la part des personnes âgées de 60 ans et plus a poursuivi sa tendance à la hausse d'une manière considérable pour atteindre 13,5% en 2024, tandis que celle des personnes âgées de moins de 15 ans continue sa baisse, passant de 30,1% en 2004 à 25,5% en 2024.

Figure 6 : Evolution de la structure de la population par grands groupes d'âge (en %)

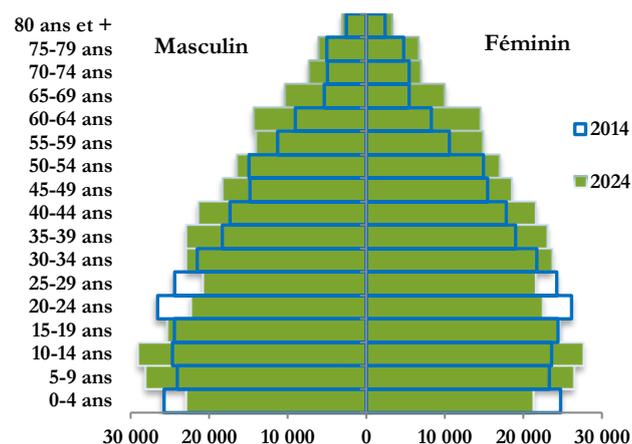


Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

En contrepartie, la part de la population en âge d'activité (15-59 ans) prend aussi une tendance baissière, passant de 63,6% à 60,9% entre 2014 et 2024.

Ces tendances générales illustrent des changements démographiques majeures au sein de la province. La pyramide des âges poursuit sa transformation avec un rétrécissement de la base, mais aussi des âges jeunes (20-29 ans) qui pourrait probablement supposer une émigration aussi bien de sexe masculin que féminin.

Figure 7 : Pyramide des âges

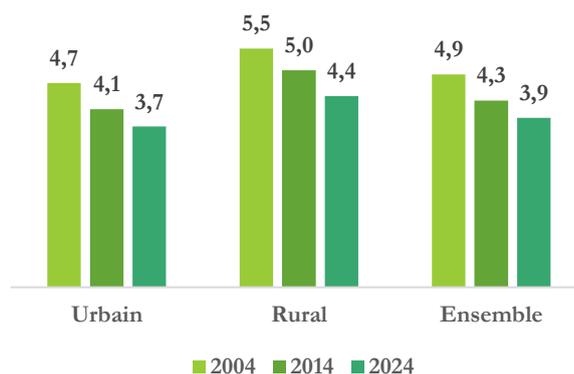


Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Des ménages de plus en plus restreints

Après avoir été de l'ordre de 4,9 individus en 2004 et 4,3 en 2014, la taille moyenne des ménages a encore baissé à 3,9 en 2024 au niveau de province de Tétouan, qui connaît une taille moyenne des ménages identique au niveau national et légèrement au-dessus du niveau régional (3,8 individus en moyenne par ménage).

Figure 8 : Evolution de la taille moyenne des ménages



Source : HCP, RGPH 2004, 2014 et 2024

En milieu urbain, la taille moyenne des ménages a baissé de 4,7 en 2004 à 3,7 individus en 2024, tandis qu'en milieu rural, elle est passée de 5,5 individus en moyenne par ménage à 4,4 entre 2004 et 2024.

Répartis selon la taille, 10,3% des ménages sont composés d'une seule personne en 2024, étant une proportion des ménages individuels au-dessous du niveau régional (12,2%) et national (11,1%). Tandis que les ménages composés de deux ou trois personnes, représentent le tiers (33,6%).

Part en hausse des femmes cheffes de ménages

Concernant les ménages dont le chef est une femme, leur part a augmenté de 15,6% à 18,9% entre 2014 et 2024. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (21,4% en 2024 contre 17,7% en 2014) comparativement au milieu rural (11,4% et 9,0% respectivement).

Concepts et Définitions

Âge :

Âge révolu (ou âge au dernier anniversaire), soit le nombre entier d'années écoulées depuis la naissance.

État matrimonial :

Situation conjugale d'une personne compte tenu des lois et des coutumes du mariage.

Les personnes sont classées selon les catégories suivantes :

- Célibataire.
- Marié.e.
- Divorcé.e.
- Veuf.ve.

Célibataire :

État matrimonial d'une personne qui n'a jamais contracté un mariage.

Marié.e :

État matrimonial d'une personne unie par les liens du mariage, avec une autre personne, abstraction faite de la tenue de la cérémonie de mariage et de la cohabitation des époux.

Divorcé.e :

État matrimonial d'une personne dont le dernier mariage a été dissous et qui ne s'est pas remariée depuis. S'il s'agissait d'un mariage civil, il est impératif que la dissolution ait été prononcée par un tribunal.

Veuf.ve :

État matrimonial d'une personne dont le dernier époux ou la dernière épouse est décédé (e) et qui ne s'est pas remariée depuis.

Âge moyen au premier mariage :

Durée moyenne de célibat, exprimée en années, des personnes qui se sont mariées avant l'âge de 55 ans.

Indice synthétique de fécondité :

Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

Alphabétisation
Etudes Lire
Préscolaire
Médicale Humain Durée
Handicap Niveau Langues
Capital Couverture
Incidence Taux Ecrire
Scolarisation
Moyenne Prévalence
Technologie

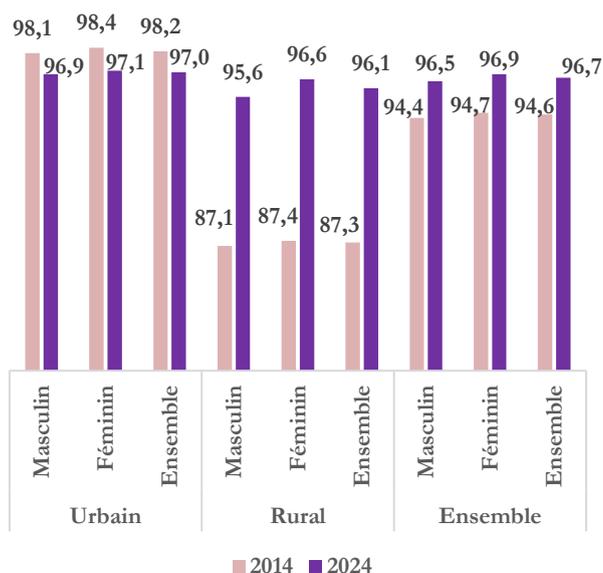
II. Capital humain

La progression de la scolarisation des enfants se poursuit

Le taux de préscolarisation des enfants âgés de 4 à 5 ans a atteint 58,6% pour l'année scolaire 2023-2024 contre 55,1% à l'échelle régionale. Il est plus élevé en milieu urbain (59,7%) qu'en milieu rural (56,3%) et chez les garçons (59,5%) que les filles (57,7%).

Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans, le taux de scolarisation a augmenté en passant de 94,6% en 2014 à 96,7% en 2024. Cette évolution est due à une augmentation remarquable du taux de scolarisation en milieu rural où il est passé de 87,3% à 96,1% entre 2014 et 2024, malgré la baisse enregistrée en milieu urbain où le taux est passé de 98,2% à 97,0%. L'augmentation la plus importante est observée chez les filles rurales dont le taux de scolarisation a augmenté de 87,4% à 96,6%.

Figure 9 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 6-11 ans (en %)



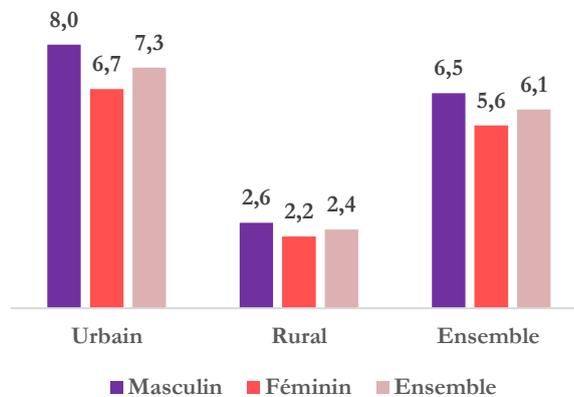
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Concernant les enfants âgés de 12 à 17 ans, le taux de scolarisation s'est établi à 84,8%. Il marque des écarts importants entre le milieu urbain (89,0%) et milieu rural (75,5%) et entre les filles (87,9%) et les garçons (81,7%).

Amélioration de la durée moyenne d'études

Le nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général¹ de la population âgée de 25 ans et plus dans la province de Tétouan a augmenté pour atteindre 6,1 années en 2024 contre 4,3 années en 2014. Une durée moyenne identique au niveau national et légèrement au-dessus du niveau régional (5,8 années). Cette durée moyenne s'élève à 7,3 années en milieu urbain contre 2,4 en milieu rural, et à 6,5 années pour les hommes contre 5,6 pour les femmes.

Figure 10 : Durée moyenne d'études de la population âgée de 25 ans et plus (en années)



Source : HCP, RGPH 2024

Niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus

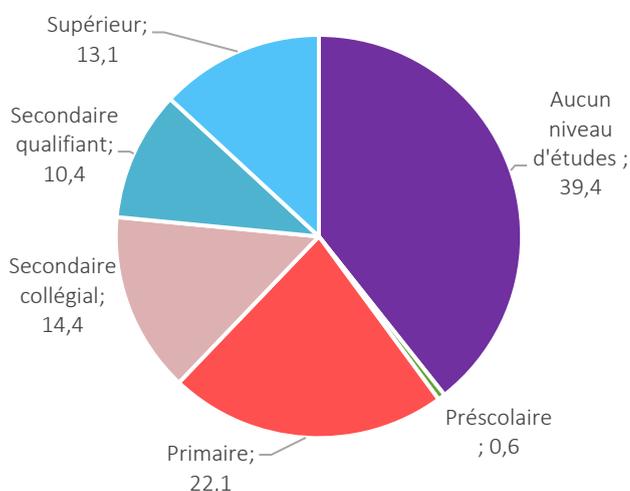
En 2024, 37,9% de la population âgée de 25 ans et plus dispose au moins du niveau d'études secondaire collégial contre 36,5% à l'échelle régionale.

¹ Le nombre moyen d'années d'études est calculé à partir du préscolaire, où 24 est un plafond et 20-23 des plafonds potentiels.

Cette proportion s'élève à 46,6% pour la population citadine contre 13,0% pour les ruraux, et à 41,6% pour les hommes contre 34,3% pour les femmes.

Toutefois, 39,4% des personnes de 25 ans et plus n'ont jamais fréquenté un établissement scolaire, soit 29,8% en milieu urbain et 66,8% en milieu rural, 34,9% pour les hommes contre 43,8% pour les femmes.

Figure 11 : Répartition (en %) de la population âgée de 25 ans et plus selon le niveau d'études



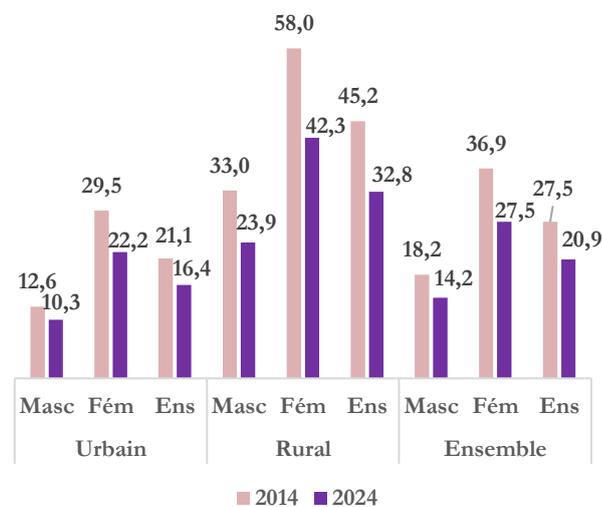
Source : HCP, RGPH 2024

De plus en plus de femmes et de ruraux alphabétisés

En baisse par rapport à 2014, le taux d'analphabétisme a atteint à 20,9% en 2024 contre 27,5% dix ans auparavant. Cette diminution a été plus importante en milieu rural (de 45,2% à 32,8% soit 12,4 points de moins) qu'en milieu urbain (de 21,1% à 16,4%, soit 4,7 points de moins) et plus marquée parmi les femmes (de 36,9% à 27,5% soit 9,4 points de moins) que parmi les hommes (de 18,2% à 14,2% soit 4,0 points de moins). Toutefois, les écarts subsistent avec un taux d'analphabétisme féminin qui double celui des hommes et un taux rural qui double aussi le taux urbain.

Le recul de l'incidence de l'analphabétisme a concerné tous les groupes d'âges, avec des baisses soutenues pour les personnes âgées de 15 à 24 ans (de 3,7% en 2014 à 2,2% en 2024), ainsi que pour 25 à 34 ans (de 22,7% à 9,8%) et de 35 à 49 ans (de 34,8% à 25,2%). Mais l'analphabétisme touche encore les personnes d'âge inférieur (10 à 14 ans) avec un taux de 1,3% contre 3,7% en 2014.

Figure 12 : Taux d'analphabétisme (en %)



Source : HCP, RGPH 2014, 2024

Langues lues et écrites

La quasi-totalité de la population alphabétisée, âgée de 10 ans et plus, sait lire et écrire la langue Arabe (99,7%) alors que 0,5% déclare savoir lire et écrire l'Amazigh en utilisant le graphie Tifinagh. Concernant les langues étrangères, cette proportion s'élève à 51,1% pour le Français et 17,7% pour l'Anglais.

La maîtrise du Français et de l'Anglais est plus importante en milieu urbain, avec respectivement 55,5% et 20,7% de la population alphabétisée âgée de 10 ans et plus, contre des proportions respectives de 43,0% et 10,7% en milieu rural.

Expressions linguistiques utilisées par la population

La Darija marocaine est utilisée par la majorité de la population de la province avec une proportion de 99,0% en 2024 (98,9% en milieu urbain et 99,1% en milieu rural). L'utilisation de la langue Amazigh concerne 5,3% de la population (6,7% en milieu urbain et 1,7% au milieu rural) et le Hassania en est utilisé par 0,1%.

Selon les expressions linguistiques de la langue Amazigh, il est à noter que le Tarifit est le plus utilisé dans la province avec 3,8% de la population, contre respectivement 1,0% et 0,5% pour le Tachelhit et le Tamazight.

Les citadins et les hommes possèdent plus les outils numériques

Sur l'ensemble de la population âgée de 5 ans et plus au niveau de la province, 70,7% possèdent un téléphone mobile personnel (contre 70,2% au niveau régional) et seulement 7,6% possèdent un ordinateur personnel y compris laptop et tablettes (contre 6,6% au niveau régional).

Par milieu de résidence, les citadins possèdent plus ces outils numériques que les ruraux. Ces proportions passent à 75,9% en urbain contre 57,2% au rural pour ceux qui possèdent un téléphone mobile personnel et 10,2% contre 1,0% respectivement pour ceux qui possèdent un ordinateur personnel (laptop et tablettes compris).

Par sexe, l'écart existe aussi. Ces proportions atteignent 73,6% chez les hommes contre 67,7% chez les femmes pour la possession d'un téléphone mobile personnel et 8,6% contre 6,7% respectivement pour la possession d'un

ordinateur personnel (laptop et tablettes compris).

La possession des outils numériques augmente aussi avec le niveau d'études. En effet, la proportion de la population âgée de 5 ans et plus possédant un téléphone mobile passe de 52,6% pour les personnes ayant un niveau primaire à 93,8% pour celles ayant un niveau secondaire qualifiant. De même pour la possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablettes compris), dont la proportion passe de 1,7% pour les personnes ayant un niveau primaire et 3,6% pour celle ayant un niveau secondaire collégial, à 13,4% pour les personnes ayant un niveau secondaire qualifiant et 40,8% pour celles ayant un niveau d'étude supérieur.

Les jeunes et les personnes qualifiées sont plus connectés

Sur l'ensemble de la population âgée de 5 ans ou plus au niveau de la province, 55,5% ont utilisé internet pendant les trois mois précédant le RGPH 2024, contre 54,6% au niveau régional. L'écart est constaté par milieu de résidence puisque ces proportions varient de 34,5% chez les ruraux à 63,6% chez les citadins. Selon le sexe, les proportions atteignent 56,3% chez les hommes contre 54,7% chez les femmes.

Par âge, les jeunes s'avèrent utiliser internet plus que les autres. Sur l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 24 ans, 79,9% ont utilisé internet pendant les trois mois précédant le recensement et 78,3% pour les âgés 25-34 ans (contre respectivement 80,3% et 78,9% au niveau régional). Alors que cette proportion atteint 39,9% chez les personnes âgées de 50 ans et plus et 27,6% chez les enfants de 5 à 14 ans.

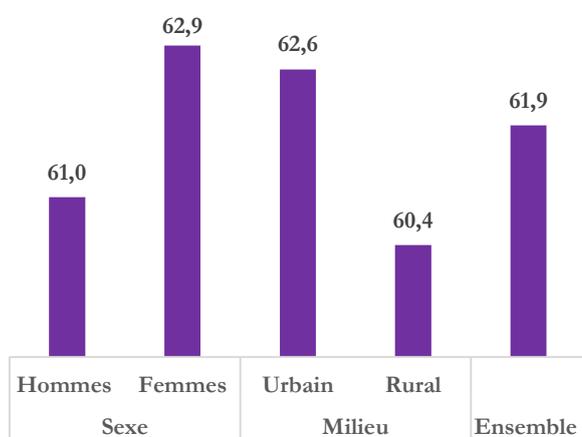
L'utilisation de l'internet augmente aussi avec le

niveau d'études, puisque la proportion passe de 25,6%, pour les personnes n'ayant aucun niveau d'études à 44,7% pour les personnes ayant un niveau primaire, 73,0% pour celles ayant un niveau secondaire collégial, 87,8% pour les personnes ayant un niveau secondaire qualifiant et 95,8% pour celles ayant un niveau d'études supérieur.

Six personnes sur dix disposent d'une couverture médicale

Sur l'ensemble de la population de la province de Tétouan, 61,9% déclarent disposer d'une couverture médicale² contre 62,2% à l'échelle régionale. Les citadins bénéficient un peu plus de cette couverture médicale (62,6%) que les ruraux (60,4%). Aussi les femmes (62,9%) un peu plus que les hommes (61,0%).

Figure 13 : Taux de couverture médicale (en %)



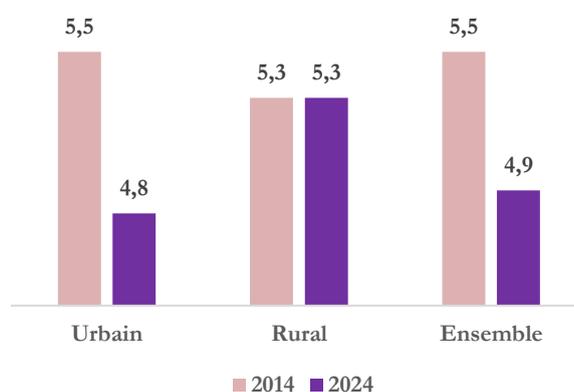
Source : HCP, RGPH 2024

Recul de la prévalence du handicap

Comme pour le régional, le taux de prévalence

du handicap³ a marqué une baisse, passant de 5,5% à 4,9% entre 2014 et 2024. Ce phénomène est plus accentué en milieu rural, avec un taux de prévalence de 5,3% contre 4,8% en milieu urbain.

Figure 14 : Taux de prévalence du handicap (en %)



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le handicap concerne beaucoup plus les personnes âgées de 60 ans et plus avec un taux de prévalence de 18,8%, suivies des personnes âgées de 15 à 59 ans avec 2,9%, puis des moins de 15 ans avec 2,4%.

² Les individus adhérents ou ayants droits à un des systèmes de couverture médicale (AMO-CNOPS, AMO-CNSS y compris TADAMOUN et ACHAMEL, société d'assurance privé et autres).

³ Se référant aux normes des Nations Unies, le HCP considère en situation de handicap toute personne ayant au moins une incapacité totale ou une grande difficulté dans l'un des six domaines fonctionnels (la vision, l'audition, la mobilité, la capacité cognitive, l'entretien personnel et la communication avec la langue habituelle).

Population scolarisée en 2023/2024 :

Ensemble des personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement général ou de formation professionnelle –public ou privé– durant l'année scolaire 2023/2024, sans avoir nécessairement terminé leur année.

Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 :

Proportion de personnes scolarisées durant l'année scolaire 2023/2024 et âgées de 6 à 11 ans durant cette même année scolaire.

Cette tranche d'âge correspond aux 7-12 ans à la date de référence du recensement.

Nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général :

Nombre moyen d'années de scolarisation dans l'enseignement général d'une population donnée, abstraction faite des redoublements. IL est calculé à partir du préscolaire, où 24 est un plafond et 20-23 des plafonds potentiels (Les années passées dans le M'sid/Kouttab ne sont pas prises en compte).

Analphabète :

Personne ne pouvant ni lire ni écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne.

Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus :

Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 10 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Personne en situation de handicap :

Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants :

- La vision.
- L'audition.
- La mobilité.
- La communication.
- La mémoire et la concentration.
- L'entretien personnel.

Taux de prévalence du handicap :

Rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap et l'ensemble de la population.

Prépondérance
Population
Activité Statut
Indépendant
Taux Structure
économi
Socio. Occupée
Salarié
Employeur **Défis** Catégorie
Chômage
professionnelle

III. Défis socio-économiques

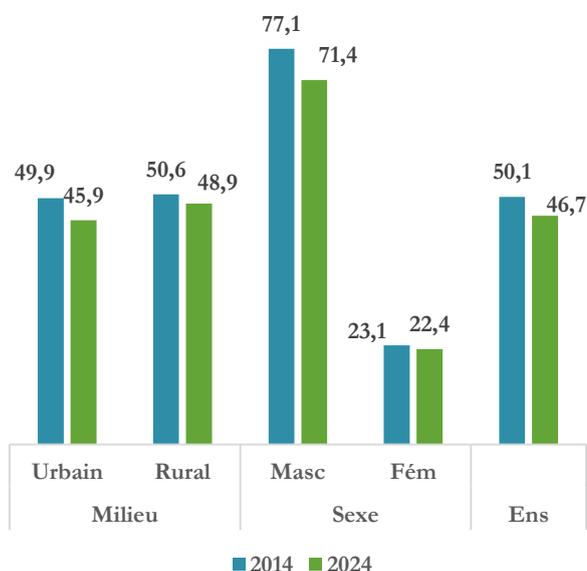
Une population active à prédominance masculine

La population active, composée des actifs occupés et des chômeurs, s'élève en 2024, à 211.531 actifs, dont 71,8% résident en milieu urbain. Elle est masculine avec une proportion de 75,9% (73,8% en milieu urbain et 80,9% en milieu rural).

Recul du taux d'activité

Moins de cinq personnes sur dix âgées de 15 ans et plus (46,7%) exercent une activité économique en 2024, en recul par rapport à 2014 (50,1%) que ce soit par sexe ou par milieu de résidence. Le taux d'activité est plus élevé parmi les hommes (71,4% en 2024 contre 77,1% en 2014) que parmi les femmes (22,4% en 2024 contre 23,1% en 2014) et en milieu urbain (45,9% en 2024 contre 49,9% en 2014) qu'en milieu rural (48,9% en 2024 contre 50,6% en 2014).

Figure 15 : Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence



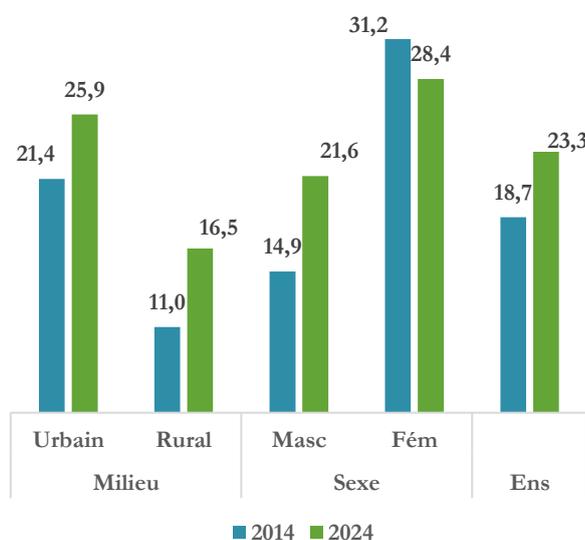
Source : HCP, RGPH 2014, 2024

Stagnation du taux de chômage

En 2024, le taux de chômage à la province de Tétouan (23,3%) est plus élevé que le niveau régional (19,6%), mais aussi le niveau national (21,3%). Il a ainsi augmenté par rapport à 2014 (18,7%). Cette augmentation a touché aussi bien le rural que l'urbain. Le taux de chômage est passé alors de 21,4% en 2014 à 25,9% en 2024 en milieu urbain et de 11,0% à 16,5% en milieu rural.

Par sexe, la tendance est contrastée. Au moment où le taux de chômage chez les hommes a augmenté de 14,9% à 21,6% entre 2014 et 2024, celui des femmes a diminué de 31,2% à 28,4% en 2024.

Figure 16 : Taux de chômage (en %) de la population de 15 ans et plus



Source : HCP, RGPH 2014, 2024

Le poids des salariés en hausse

Marquant une hausse par rapport à 2014, le statut de salarié continue d'être le plus dominant avec 56,7% de la population active occupée et des chômeurs ayant déjà travaillé (55,9% en 2014), répartis à raison de 12,9% pour le secteur public et 43,8% pour le privé. Il est suivi par les actifs travaillant pour leur

propre compte (29,4%) dont la part a diminué par rapport à 2014 (30,8%), alors que les statuts d'employeur et de coopérateur/associé ne représentent qu'une part minime, respectivement de 2,6% et 1,9% en 2024.

Analysée par milieu de résidence, cette structure

présente des similarités : prépondérance des salariés aussi bien en milieu urbain (65,8%), avec des changements particuliers touchant le milieu rural où le statut d'indépendant est plus prépondérant avec 39,1% contre 36,3% pour les salariés et 20,2% pour le statut d'aide familiale.

Population active de 15 ans et plus :

Ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché du travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle. La population active est constituée de la population active occupée et des chômeurs

Population active occupée de 15 ans et plus :

Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant travaillé –ne serait-ce qu'une heure– au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, un congé payé, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc.

Cette définition est en conformité avec les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Chômeurs :

Personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi, qui sont prêtes à travailler et qui recherchent activement ou passivement un travail.

Deux catégories de chômeurs sont à distinguer :

- Les chômeurs n'ayant jamais travaillé.
- Les chômeurs ayant déjà travaillé.

Population inactive de 15 ans et plus :

Ensemble des personnes de 15 ans et plus qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui n'en recherchent pas.

Les inactifs sont classés selon la raison de leur inactivité, et sont :

- les femmes au foyer ;
- les élèves et les étudiants ;
- les rentiers ;
- les retraités ;
- les infirmes et les malades ;
- les personnes âgées ; et
- les autres inactifs non classés ailleurs.

Taux d'activité des 15 ans et plus :

Rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Taux de chômage :

Proportion de chômeurs dans la population active de 15 ans et plus.

Statut professionnel :

Type de relation de travail qu'a une personne avec des personnes physiques ou morales dans le cadre de son activité professionnelle.

Les catégories de statut professionnel utilisées sont les suivantes :

Employeur : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre, avec éventuellement un ou plusieurs partenaires, et qui emploie au moins un salarié permanent.

Indépendant : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre et qui n'emploie aucun salarié permanent

Concepts et Définitions

Salarié : Statut professionnel d'une personne qui travaille, aux termes d'un contrat explicite ou implicite, pour le compte d'autrui en échange d'un salaire, d'une rétribution ou d'avantages en nature. Le statut de salarié se divise en deux catégories, selon le secteur employeur :

- Salarié du secteur public (services de l'État, établissements et entreprises publics et semi-publics, collectivités territoriales, etc.).
- Salarié du secteur privé (établissements et entreprises privés, associations, coopératives, ordres professionnels, ménages, etc.).

Aide familiale : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour le compte d'un membre de sa famille vivant au sein du même ménage, et qui ne perçoit aucune rémunération.

Apprenti : Statut professionnel d'une personne qui travaille, généralement contre une rémunération symbolique, en vue de se former à un métier en dehors de son cursus d'enseignement général et de formation professionnelle

Coopérateur/Associé : Statut professionnel d'une personne qui travaille dans une unité de production de biens et services (par exemple une coopérative, une association ou une entreprise), dans laquelle tous les membres sont sur un pied d'égalité quant à la prise de décision et à la répartition des bénéfices.

Propriétaire
Logement Déchets
Equipé **Habitation** Eau
Ancien Ménagers **Conditions** Électricité
Raccordement **Occupation** Assainissement
Evacuation **Pièces** Route
Locataires

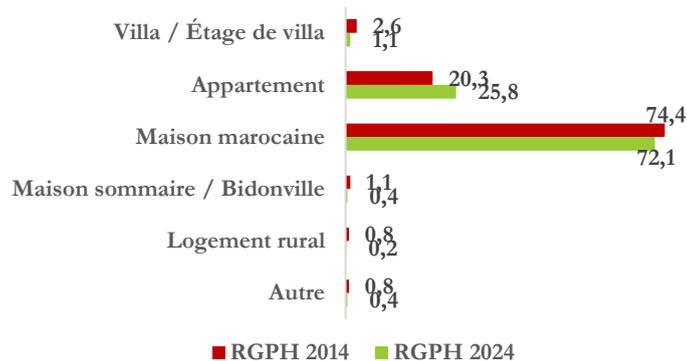
IV. Conditions d'habitation

De plus en plus d'appartements

La répartition des ménages urbains en 2024 selon le type de logement occupé permet de constater que l'habitat de type marocain⁴ reste le plus répandu puisqu'il en abrite 72,1%, malgré sa baisse par rapport à 2014 (74,4%) au profit des appartements⁵ dont le poids a atteint 25,8% en 2024 contre 20,3% en 2014. Quant aux villas, elles ne représentent que 1,1% contre 2,6% dix ans auparavant.

Concernant les logements sommaires ou bidonvilles en milieu urbain, leur proportion a baissé de 1,1% en 2014 à 0,4% en 2024.

Figure 17 : Répartition (en %) des ménages urbains par type de logement



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En d'autres termes, 99% des ménages citadins de la province logent dans des habitats à priori salubres, le reste habite dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.

Dans le milieu rural, la part des logements de type rural (logement en pisé ou en dur) a diminué de 47,4% en 2014 à 34,0% en 2024 en

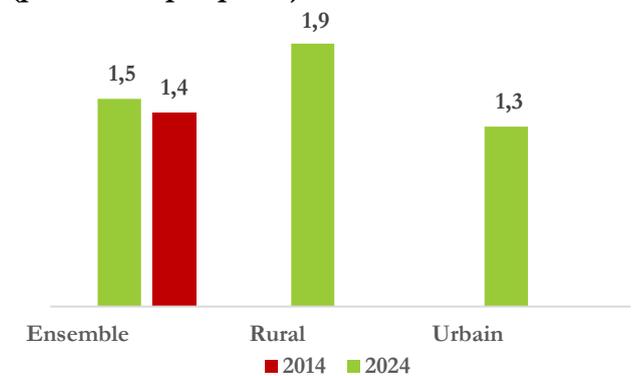
⁴L'habitat de type marocain comprend les maisons marocaines modernes et traditionnelles. Une maison marocaine moderne est une construction d'une structure individualisée à un ou plusieurs étages. Cette structure ne s'apparente ni à celle d'un immeuble à appartements, ni à celle d'une villa, ni à celle d'une maison traditionnelle

faveur des logements de type maison marocaine, dont la proportion a augmenté de 49,3% à 63,8%.

Une occupation des pièces sensiblement en hausse

Le taux moyen d'occupation des logements (personnes par pièce) a enregistré une légère augmentation entre 2014 et 2024 en passant de 1,4 à 1,5 personnes par pièce. Ce taux est plus élevé en milieu rural (1,9) qu'en milieu urbain (1,3).

Figure 18 : Taux d'occupation des logements (personnes par pièce)



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

A l'instar du régional, la proportion des ménages urbains occupant des logements de 1 à 2 pièces s'est accrue de 34,7% en 2014 à 46,6% en 2024, au détriment des ménages occupant des logements d'au moins 4 pièces dont le poids a reculé de 32,6% à 19,4%. La part des logements de 3 pièces n'a que légèrement augmenté entre les deux recensements (32,8% en 2014 et 33,9% en 2024).

Baisse des ménages urbains propriétaires de leurs logements

En 2024, 58,5% des ménages urbains au niveau de la province sont propriétaires de leur

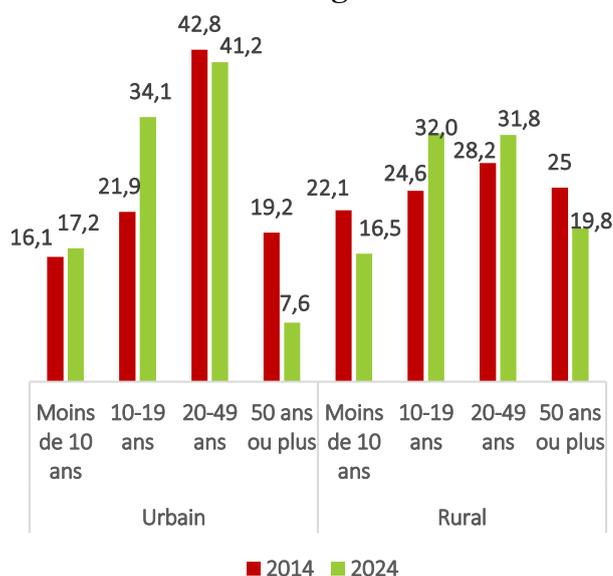
⁵ Un appartement se situe toujours dans un immeuble

logement. Cette proportion a baissé par rapport à 2014 (60,8%), mais aussi la part des ménages locataires dont le poids est passé de 28,9% à 27,2% entre 2014 et 2024. Toutefois, les autres types d'occupation des logements (logement de fonction, logement gratuit, ...) ont connu une augmentation passant de 10,4% à 14,3% durant la même période.

Rajeunissement du parc logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement reflète le rajeunissement du parc logement dans la province : La part des logements de plus de 50 ans a fortement baissé aussi bien en milieu urbain que rural, passant, entre 2014 et 2024, de 19,2% à 7,6% en milieu urbain et de 25,0% à 19,8% en milieu rural. Aussi, la part des logements de moins de 10 ans a légèrement progressé en milieu urbain (de 16,1% à 17,2%), contrairement au milieu rural qui a baissé en passant de 22,1% en 2014 à 16,5% en 2024. Quant aux logements de 10 à 49 ans, leur part a augmenté durant la même période de 24,6% à 31,8% en milieu urbain et de 32,0% à 31,8% en milieu rural.

Figure 19 : Répartition (en %) des ménages selon l'ancienneté des logements



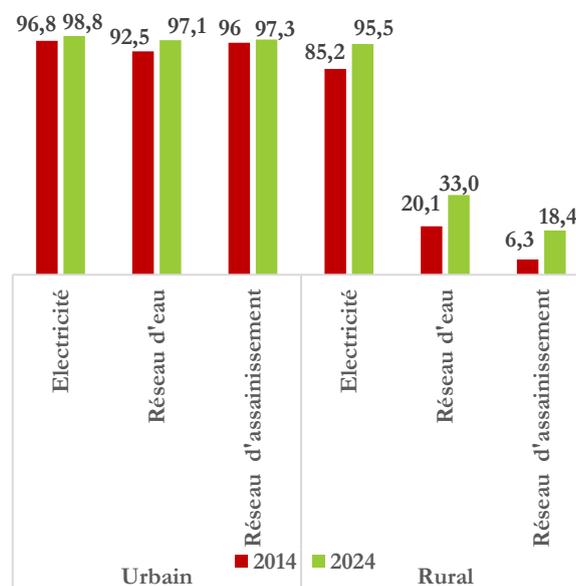
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Des logements plus équipés en services de base

La proportion des ménages qui occupent des logements pourvus d'électricité s'élève à 98,0% en 2024, contre 94,0% en 2014. Durant la même période, cette proportion est passée de 96,8% à 98,8% en milieu urbain et de 85,2% à 95,5% en milieu rural.

La part des ménages dont le logement est raccordé au réseau d'eau potable a aussi progressé : De 75,3% en 2014 à 81,3% en 2024, avec une augmentation plus marquée en milieu rural (de 20,1% à 33,0%). En milieu urbain, le raccordement est presque exhaustif avec un taux de 97,1% en 2024, contre 92,5% en 2014.

Figure 20 : Taux d'équipement (en %) des ménages en services de base



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

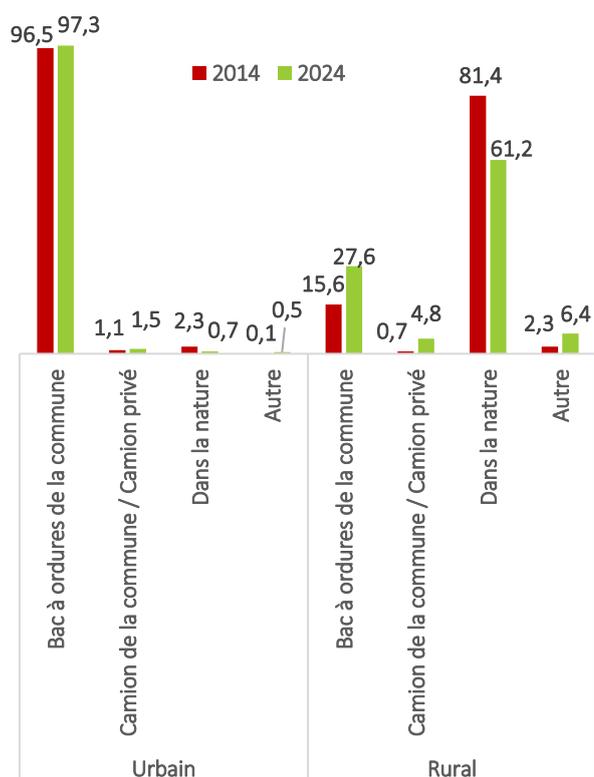
Par ailleurs, le raccordement au réseau d'assainissement est presque généralisé en milieu urbain puisque 97,3% des ménages urbains vivent dans des logements raccordés au réseau d'égouts en 2024, contre 96,0% en 2014. En milieu rural, le raccordement au réseau d'égouts a largement évolué entre 2014 (6,3%)

et 2024 (18,4%), mais les fosses septiques y constituent encore le principal mode d'évacuation des eaux usées, avec 48,8% des ménages en 2024 contre 49,3% en 2014.

Evacuation des déchets ménagers

En 2024, 97,3% des ménages urbains déversent leurs déchets ménagers dans le bac à ordures de la commune contre 96,5% en 2014. En milieu rural, ce mode a marqué une progression, passant de 15,6% en 2014 à 27,6% en 2024, mais l'évacuation dans la nature y est encore prédominante avec 61,2% des ménages contre 81,4% dix ans plus tôt.

Figure 21 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers



Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les routes de plus en plus proches

La distance moyenne qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est de 1,5 km en 2024, nettement inférieure à celle relevée en 2014 : 3,4 km.

Ménage :

Ensemble de personnes vivant sous le même toit et ayant des dépenses quotidiennes communes, sans qu'ils soient nécessairement unis par des liens de parenté.

Le ménage peut être :

- soit un ménage sédentaire ;
- soit un ménage nomade ;
- soit un ménage sans-abri.

Ménage sédentaire :

Ménage résidant habituellement dans un logement.

Ménage nomade :

Ménage ayant principalement une activité pastorale et se déplaçant périodiquement à la recherche de pâturages et de points d'eau.

Ménage sans-abri :

Ménage n'ayant pas de toit et est contraint de résider et de dormir dans la rue ou l'espace public.

Taille moyenne des ménages :

Nombre moyen de personnes par ménage.

Logement :

Local occupé par un ménage à titre de résidence principale. Les logements sont catégorisés selon plusieurs types :

- Villa / Étage de villa.
- Appartement dans un immeuble.
- Maison marocaine.
- Maison sommaire / Bidonville.
- Logement rural (diffère des types cités ci-dessus et comporte généralement des locaux à usage agricole).
- Autre.

Pièce d'habitation :

Pièce d'un logement destinée au séjour ou au sommeil (chambre à coucher, chambre de service, séjour, bureau, salle de jeux, etc.).

Une cuisine, une salle de bains, des W.-C., un vestibule, un couloir, une buanderie, un débarras, un garage inoccupé ou une pièce à usage exclusivement professionnel ne sont pas considérés comme des pièces d'habitation.

Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation :

Rapport de la population sédentaire au nombre total de pièces d'habitation des ménages sédentaires.

Âge du logement :

Nombre d'années révolues écoulées depuis la construction du logement occupé par le ménage sédentaire, ou de sa plus ancienne partie s'il a été construit en plusieurs étapes.

Statut d'occupation du logement :

Situation d'un ménage sédentaire concernant l'occupation de sa résidence principale. Les statuts d'occupation utilisés sont les suivants :

- Propriétaire.
- Locataire.
- Autre.

Propriétaire : Statut d'occupation d'un ménage propriétaire non accédant (qui n'a pas de prêts en cours), copropriétaire (qui partage la propriété avec d'autres personnes) ou propriétaire accédant (qui a encore des emprunts à rembourser).

Locataire : Statut d'occupation d'un ménage acquittant un loyer pour le logement qu'il occupe, qu'il soit sous hypothèque ou non.

Part des ménages sédentaires disposant de l'électricité :

Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'électricité, ou dont le mode d'éclairage repose sur l'énergie solaire ou sur un groupe électrogène.

Part des ménages sédentaires disposant de l'eau courante :

Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'eau courante.

Distance à la route goudronnée :

Distance réelle que doivent parcourir les membres du ménage sédentaire pour aller de leur logement à la plus proche route goudronnée, par opposition à la distance à vol d'oiseau.

Hoceima
Tétouan **RGPH**
Annexes
Tableaux Maroc
Région 2024 Al
Tanger

I-Population

Collectivités territoriales	RGPH 2014		RGPH 2024		Taux d'accroissement annuel moyen	
	Population légale	Ménages	Population légale	Ménages	Population légale	Ménages
Province de Tétouan : Ensemble	550374	126 969	611 928	157 384	1,07	2,17
Province de Tétouan : Urbain	397973	96784	440 054	118 489	1,01	2,04
Province de Tétouan : Rural	152401	30185	171 874	38 895	1,21	2,57
Commune de Tétouan	380 787	92 606	422 757	113 837	1,05	2,09
Commune d'Oued Laou	9 665	2 441	11 690	3 153	1,92	2,59
Cercle de Jebala	63 469	13 286	66 920	15 852	0,53	1,78
Commune d'Ain Lahsan	6 742	1 523	7 450	1 888	1,00	2,17
Commune de Souk Kdim	7 823	1 625	8 699	1 986	1,07	2,03
Commune de Jbel Lahbib	3 780	885	4 126	1 109	0,88	2,28
Commune de Bni Harchen	6 953	1 474	6 423	1 511	-0,79	0,25
Commune d'Al Kharroub	2 510	520	2 099	509	-1,77	-0,21
Commune de Mallalienne	9 177	2 088	10 874	2 691	1,71	2,57
Commune de Saddina	6 670	1 417	7 619	1 802	1,34	2,43
Commune de Sahtryine	8 036	1 559	8 733	1 987	0,84	2,46
Commune de Bni Idder	4 823	864	4 659	983	-0,35	1,30
Commune de Bghaghza	6 955	1 331	6 238	1 386	-1,08	0,41
Cercle de Tétouan	96 453	18 636	110 561	24 542	1,37	2,79
Commune de Bni Leit	5 324	889	5 004	1 004	-0,62	1,22
Commune d'Al Hamra	11 118	2 005	11 877	2 399	0,66	1,81
Commune d'Al Oued	11 288	1 918	10 875	2 238	-0,37	1,55
Commune d'Oulad Ali Mansour	5 306	806	4 683	850	-1,24	0,53
Commune de Dar Bni Karrich	8 499	1 914	10 115	2 493	1,76	2,68
Commune de Zinat	7 669	1 395	8 214	1 726	0,69	2,15
Commune d'Azla	16 128	3 563	22 985	5 553	3,61	4,54
Commune de Zaitoune	10 481	2 244	13 492	3 192	2,56	3,59
Commune de Bni Said	9 103	1 790	10 465	2 358	1,40	2,79
Commune de Zaouiat Sidi Kacem	11 537	2 112	12 851	2 729	1,08	2,60

Milieu	Province de Tétouan			Région TTA		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	Population légale		440 054			2 638 815
	Population municipale	215 361	220 672	436 033	1 317 880	1 308 308
	Sexe (%)	49,4	50,6	100	50,2	49,8
	Âge quinquennal (%)					
	0-4 ans	6,9	6,3	6,6	8,1	7,5
	5-9 ans	8,9	8,2	8,5	9,5	9,0
	10-14 ans	9,2	8,6	8,9	9,2	8,8
	15-19 ans	7,9	7,7	7,8	7,7	7,5
	20-24 ans	7,0	7,3	7,2	7,7	8,0
	25-29 ans	6,5	7,1	6,8	7,8	8,3
	30-34 ans	7,5	7,9	7,7	8,4	8,5
	35-39 ans	7,7	7,6	7,7	7,9	8,0
	40-44 ans	7,3	7,3	7,3	7,2	7,1
	45-49 ans	6,2	6,4	6,3	5,8	5,9
	50-54 ans	5,7	5,8	5,8	5,1	5,2
	55-59 ans	4,9	5,3	5,1	4,1	4,4
	60-64 ans	5,0	5,2	5,1	4,1	4,4
65-69 ans	3,7	3,5	3,6	3,0	2,9	
70-74 ans	2,6	2,4	2,5	2,1	2,0	
75 ans ou plus	3,0	3,4	3,2	2,2	2,5	
Rural	Population légale		171 874			1 391 407
	Population municipale	89 057	82 797	171 854	717 614	664 853
	Sexe (%)	51,8	48,2	100	51,9	48,1
	Âge quinquennal (%)					
	0-4 ans	8,8	8,7	8,7	8,8	8,9
	5-9 ans	10,0	10,3	10,2	10,2	10,3
	10-14 ans	10,0	10,4	10,2	10,2	10,2
	15-19 ans	9,0	9,2	9,1	8,6	8,6
	20-24 ans	8,0	7,8	7,9	7,4	7,2
	25-29 ans	7,5	7,2	7,4	7,1	6,8
	30-34 ans	7,6	7,6	7,6	7,7	7,4
	35-39 ans	7,2	7,3	7,3	7,8	7,4
	40-44 ans	6,4	6,6	6,5	6,8	6,4
	45-49 ans	5,4	5,3	5,3	5,5	5,4
	50-54 ans	4,7	4,8	4,7	4,6	4,8
	55-59 ans	3,8	3,8	3,8	3,8	4,1
	60-64 ans	3,8	3,7	3,7	3,9	4,2
65-69 ans	2,6	2,5	2,6	2,8	2,9	
70-74 ans	2,1	1,9	2,0	2,1	2,2	
75 ans ou plus	3,1	3,0	3,1	2,7	3,2	
Ensemble	Population légale		611 928			4 030 222
	Population municipale	304 418	303 469	607 887	2 035 494	1 973 161
	Sexe (%)	50,1	49,9	100	50,8	49,2
	Âge quinquennal (%)					
	0-4 ans	7,5	7,0	7,2	8,4	8,0
	5-9 ans	9,2	8,7	9,0	9,7	9,4
	10-14 ans	9,5	9,1	9,3	9,5	9,2
	15-19 ans	8,3	8,1	8,2	8,0	7,9
	20-24 ans	7,3	7,4	7,4	7,6	7,8
	25-29 ans	6,8	7,1	7,0	7,6	7,8
	30-34 ans	7,5	7,8	7,6	8,2	8,1
	35-39 ans	7,5	7,6	7,5	7,9	7,8
	40-44 ans	7,0	7,1	7,0	7,0	6,9
	45-49 ans	6,0	6,1	6,0	5,7	5,8
	50-54 ans	5,4	5,6	5,5	5,0	5,1
	55-59 ans	4,6	4,9	4,7	4,0	4,3
	60-64 ans	4,7	4,8	4,7	4,0	4,3
65-69 ans	3,4	3,3	3,3	3,0	2,9	
70-74 ans	2,4	2,3	2,4	2,1	2,1	
75 ans ou plus	3,0	3,3	3,1	2,4	2,7	

		Province de Tétouan			Région TTA			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Population de 15 ans et plus	Urbain	161 386	169 714	331 100	965 010	977 826	1 942 836	
	Rural	63 340	58 514	121 854	508 124	469 727	977 851	
	Ensemble	224 726	228 228	452 954	1 473 134	1 447 553	2 920 687	
État matrimonial des 15 ans et plus (%)	Urbain	Célibataire	41,5	31,0	36,1	41,8	30,3	36,0
		Marié.e	55,1	55,4	55,3	55,4	57,2	56,3
		Divorcé.e	2,3	4,4	3,3	2,0	4,7	3,4
		Veuf.ve	1,1	9,2	5,3	0,8	7,8	4,3
	Rural	Célibataire	43,3	31,0	37,4	42,2	27,8	35,3
		Marié.e	54,7	60,0	57,3	55,7	62,1	58,8
		Divorcé.e	0,8	1,5	1,1	1,1	2,0	1,5
		Veuf.ve	1,1	7,5	4,2	0,9	8,2	4,4
	Ensemble	Célibataire	42,0	31,0	36,5	41,9	29,5	35,7
		Marié.e	55,0	56,6	55,8	55,5	58,8	57,1
		Divorcé.e	1,9	3,6	2,8	1,7	3,8	2,7
		Veuf.ve	1,1	8,8	5,0	0,9	7,9	4,4
Âge moyen au premier mariage	Urbain	33,0	26,2	29,5	32,4	25,7	29,1	
	Rural	32,7	26,0	29,6	32,9	24,6	29,0	
	Ensemble	32,9	26,0	29,4	32,6	25,3	29,0	
Indice Synthétique de fécondité	Urbain	-	1,61	1,61	-	1,84	1,84	
	Rural	-	2,39	2,39	-	2,41	2,41	
	Ensemble	-	1,83	1,83	-	2,01	2,01	
Descendance finale des femmes	Urbain	-	2,5	2,5	-	2,7	2,7	
	Rural	-	3,7	3,7	-	3,6	3,6	
	Ensemble	-	2,8	2,8	-	2,9	2,9	
Taux de prévalence du handicap (%)	Urbain	4,8	4,7	4,8	4,1	4,1	4,1	
	Rural	5,5	5,1	5,3	6,4	6,3	6,4	
	Ensemble	5,0	4,8	4,9	4,9	4,9	4,9	
Taux de prévalence du handicap par groupes d'âges (%)	Moins de 15 ans	2,6	2,1	2,4	2,4	2,0	2,2	
	15-59 ans	3,3	2,6	2,9	3,4	2,7	3,1	
	60 ans ou plus	17,6	20,0	18,8	19,2	21,9	20,6	
Taux de couverture médicale (%)	Urbain	61,7	63,4	62,6	61,9	63,4	62,7	
	Rural	59,4	61,6	60,4	59,8	62,9	61,3	
	Ensemble	61,0	62,9	61,9	61,2	63,3	62,2	

II-Capital Humain

		Province de Tétouan			Région TTA			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Population de 7-12 ans	Urbain	23 864	22 442	46 306	150 264	141 088	291 352	
	Rural	10 788	10 383	21 171	89 176	83 461	172 637	
	Ensemble	34 652	32 825	67 477	239 440	224 549	463 989	
Taux de scolarisation des 4-5 ans en 2023/2024 (%)	Urbain	58,6	60,8	59,7	55,9	57,0	56,4	
	Rural	55,9	56,8	56,3	52,2	53,3	52,8	
	Ensemble	57,7	59,5	58,6	54,6	55,6	55,1	
Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 (%)	Urbain	96,9	97,1	97,0	95,9	96,4	96,2	
	Rural	95,6	96,6	96,1	95,5	95,7	95,6	
	Ensemble	96,5	96,9	96,7	95,8	96,1	95,9	
Taux de scolarisation des 12-17 ans en 2023/2024 (%)	Urbain	85,9	92,2	89,0	84,7	89,9	87,2	
	Rural	72,7	78,5	75,5	78,0	78,3	78,2	
	Ensemble	81,7	87,9	84,8	82,2	85,6	83,8	
Niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus (%)	Urbain	Aucun niveau d'études	23,4	35,8	29,8	22,8	36,8	29,9
		Préscolaire	0,9	0,4	0,6	0,9	0,4	0,6
		Primaire	24,3	21,8	23,0	23,6	21,5	22,6
		Secondaire collégial	19,3	14,3	16,7	20,2	14,8	17,5
		Secondaire qualifiant	14,5	12,0	13,2	15,6	12,4	14,0
		Supérieur	17,6	15,7	16,6	16,8	14,1	15,4
	Rural	Aucun niveau d'études	65,7	68,1	66,8	55,1	70,9	62,7
		Préscolaire	0,7	0,1	0,4	0,8	0,1	0,5
		Primaire	18,3	21,2	19,7	23,1	19,9	21,6
		Secondaire collégial	9,8	5,9	7,9	12,4	5,0	8,9
		Secondaire qualifiant	2,5	2,1	2,3	4,5	2,0	3,3
		Supérieur	3,0	2,5	2,8	4,1	2,1	3,1
	Ensemble	Aucun niveau d'études	34,9	43,8	39,4	33,8	47,7	40,7
		Préscolaire	0,8	0,3	0,6	0,9	0,3	0,6
		Primaire	22,6	21,6	22,1	23,4	21,0	22,2
		Secondaire collégial	16,7	12,2	14,4	17,6	11,7	14,7
		Secondaire qualifiant	11,3	9,6	10,4	11,8	9,1	10,5
		Supérieur	13,6	12,5	13,1	12,5	10,2	11,4
Nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général	Urbain	8,0	6,7	7,3	8,1	6,5	7,3	
	Rural	2,6	2,2	2,4	3,4	1,9	2,7	
	Ensemble	6,5	5,6	6,1	6,5	5,0	5,8	

		Province de Tétouan			Région TTA			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Population de 10 ans et plus	Urbain	181 261	188 744	370 005	1 086 131	1 092 344	2 178 475	
	Rural	72 279	67 086	139 365	581 219	537 533	1 118 752	
	Ensemble	253 540	255 830	509 370	1 667 350	1 629 877	3 297 227	
Population alphabète de 10 ans et plus	Urbain	162 527	146 807	309 334	974 483	844 796	1 819 279	
	Rural	54 986	38 679	93 665	438 884	287 121	726 004	
	Ensemble	217 513	228 228	402 999	1 413 367	1 131 917	2 545 283	
Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus (%)	Urbain	10,3	22,2	16,4	10,3	22,7	16,5	
	Rural	23,9	42,3	32,8	24,5	46,6	35,1	
	Ensemble	14,2	27,5	20,9	15,2	30,6	22,8	
Population de 15 ans et plus	Urbain	161 386	169 714	331 100	965 010	977 826	1 942 836	
	Rural	63 340	58 514	121 854	508 124	469 727	977 851	
	Ensemble	224 726	228 228	452 954	1 473 134	1 447 553	2 920 687	
Taux d'analphabétisme des 15 ans et plus (%)	Urbain	11,5	24,6	18,2	11,4	25,2	18,4	
	Rural	26,9	48,3	37,2	27,7	53,1	39,9	
	Ensemble	15,8	30,7	23,3	17,0	34,3	25,6	
Taux d'analphabétisme selon les groupes d'âges (%)	Urbain	10-14 ans	1,1	0,7	0,9	1,2	0,9	1,1
		15-24 ans	1,2	1,0	1,1	1,4	1,4	1,4
		25-34 ans	3,9	7,0	5,5	4,0	7,2	5,6
		35-49 ans	11,2	24,0	17,7	11,7	27,3	19,5
		50 ans et plus	22,1	49,2	36,0	24,4	54,6	39,7
	Rural	10-14 ans	2,6	1,7	2,1	2,2	1,7	1,9
		15-24 ans	4,2	5,4	4,8	3,8	5,2	4,5
		25-34 ans	15,9	25,0	20,2	13,9	27,3	20,2
		35-49 ans	30,5	62,7	46,1	30,3	68,5	48,3
		50 ans et plus	51,3	88,6	69,1	54,5	91,5	73,0
	Ensemble	10-14 ans	1,5	1,0	1,3	1,6	1,2	1,4
		15-24 ans	2,2	2,3	2,2	2,3	2,7	2,5
		25-34 ans	7,6	11,9	9,8	7,3	13,3	10,2
		35-49 ans	16,5	33,8	25,2	18,1	40,4	29,0
		50 ans et plus	29,4	58,0	43,9	34,7	67,1	51,0

		Province de Tétouan			Région TTA			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Langues lues et écrites par les alphabètes de 10 ans et plus (non exclusives) (%)	Urbain	Arabe	99,7	99,6	99,6	99,4	99,4	99,4
		Amazigh	0,6	0,6	0,6	1,0	1,0	1,0
		Anglais	18,7	22,9	20,7	19,1	21,7	20,3
		Français	53,9	57,3	55,5	52,8	55,7	54,1
	Rural	Arabe	99,9	99,8	99,9	99,8	99,8	99,8
		Amazigh	0,2	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
		Anglais	5,7	10,7	7,7	5,8	8,5	6,9
		Français	31,7	43,0	36,4	30,0	36,4	32,5
	Ensemble	Arabe	99,7	99,6	99,7	99,5	99,5	99,5
		Amazigh	0,5	0,5	0,5	0,8	0,8	0,8
		Anglais	15,4	20,3	17,7	15,0	18,3	16,5
		Français	48,3	54,3	51,1	45,7	50,8	47,9
Langues locales utilisées (non exclusives) (%)	Urbain	Darija	98,9	98,9	98,9	97,2	96,6	96,9
		Tachelhit	1,3	1,1	1,2	2,1	1,9	2,0
		Tamazight	0,8	0,6	0,7	1,3	1,1	1,2
		Tarifit	4,6	5,1	4,8	8,0	8,6	8,3
		Hassania	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
	Rural	Darija	99,3	99,1	99,2	95,9	94,7	95,3
		Tachelhit	0,4	0,4	0,4	0,6	0,6	0,6
		Tamazight	0,3	0,2	0,3	0,6	0,6	0,6
		Tarifit	0,9	1,1	1,0	6,7	7,4	7,0
		Hassania	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
	Ensemble	Darija	99,0	98,9	99,0	96,7	96,0	96,4
		Tachelhit	1,0	0,9	1,0	1,6	1,4	1,5
Tamazight		0,6	0,5	0,5	1,0	0,9	1,0	
Tarifit		3,5	4,0	3,8	7,5	8,2	7,8	
Hassania		0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	

		Province de Tétouan			Région TTA		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Utilisation de l'internet au cours des 3 mois précédant le RGPH pour les âgés de 5 ans et plus	Urbain	64,1	63,0	63,6	66,7	63,8	65,3
	Rural	36,9	31,9	34,5	39,4	28,6	34,2
	Ensemble	56,3	54,7	55,5	57,1	52,0	54,6
Utilisation de l'internet au cours des 3 mois précédant le RGPH pour les âgés de 5 ans et plus selon le groupe d'âges	5-14 ans	28,0	27,3	27,6	25,6	25,2	25,4
	15-24 ans	79,8	80,1	79,9	81,6	78,9	80,3
	25-34 ans	79,5	77,2	78,3	82,6	75,2	78,9
	35-49 ans	64,8	62,1	63,4	65,8	58,4	62,2
	50 ans ou plus	41,7	38,2	39,9	39,9	32,4	36,1
Utilisation de l'internet au cours des 3 mois précédant le RGPH pour les âgés de 5 ans et plus selon le niveau d'études	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	27,0	24,5	25,6	29,0	24,2	26,2
	Préscolaire moderne/traditionnel	24,9	23,0	24,1	26,9	22,7	25,1
	Primaire	43,5	45,9	44,7	43,7	43,8	43,7
	Secondaire collégial	73,2	72,7	73,0	74,1	71,2	72,8
	Secondaire qualifiant	87,4	88,2	87,8	88,2	88,5	88,4
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	95,5	96,1	95,8	95,7	96,2	95,9
Possession d'un téléphone mobile personnel pour les âgés de 5 ans et plus	Urbain	76,8	74,9	75,9	77,5	74,7	76,1
	Rural	65,9	47,8	57,2	68,7	48,2	58,8
	Ensemble	73,6	67,7	70,7	74,4	65,8	70,2
Possession d'un téléphone mobile personnel pour les âgés de 5 ans et plus selon le groupe d'âges	5-14 ans	14,7	14,5	14,6	15,0	13,9	14,5
	15-24 ans	85,5	84,8	85,1	87,0	83,7	85,4
	25-34 ans	94,1	90,4	92,2	95,1	88,7	91,9
	35-49 ans	93,3	82,8	88,0	94,1	81,1	87,7
	50 ans ou plus	83,2	68,9	76,0	85,1	66,5	75,7
Possession d'un téléphone mobile personnel pour les âgés de 5 ans et plus selon le niveau d'études	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	73,5	56,8	64,3	74,8	57,5	64,9
	Préscolaire moderne/traditionnel	34,1	18,1	27,2	35,6	17,5	28,0
	Primaire	53,1	52,1	52,6	54,0	49,5	51,9
	Secondaire collégial	80,9	76,5	79,0	82,6	75,3	79,5
	Secondaire qualifiant	94,6	93,0	93,8	95,2	92,9	94,1
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	98,7	98,8	98,7	99,0	98,7	98,8

		Province de Tétouan			Région TTA		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablette compris) pour les âgés de 5 ans et plus	Urbain	11,6	8,8	10,2	10,8	8,0	9,4
	Rural	1,1	0,8	1,0	1,4	0,9	1,1
	Ensemble	8,6	6,7	7,6	7,5	5,6	6,6
Possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablette compris) pour les âgés de 5 ans et plus selon le groupe d'âges	5-14 ans	3,4	3,3	3,4	2,6	2,7	2,7
	15-24 ans	11,2	12,6	11,9	9,2	10,6	9,9
	25-34 ans	11,7	10,0	10,8	11,3	8,9	10,1
	35-49 ans	9,7	6,5	8,1	8,7	5,1	6,9
	50 ans ou plus	8,2	3,5	5,8	6,7	2,6	4,7
Possession d'un ordinateur personnel (laptop et tablette compris) pour les âgés de 5 ans et plus selon le niveau d'études	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	0,5	0,3	0,4	0,5	0,3	0,4
	Préscolaire moderne/traditionnel	1,3	1,0	1,1	1,4	1,1	1,2
	Primaire	1,7	1,6	1,7	1,6	1,5	1,5
	Secondaire collégial	3,7	3,5	3,6	3,1	2,7	2,9
	Secondaire qualifiant	16,0	10,8	13,4	14,1	10,0	12,1
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	47,3	34,9	40,8	44,3	34,3	39,3

III-Défis Economiques

		Province de Tétouan			Région TTA			
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	
Population de 15 ans et plus	Urbain	161 386	169 714	331 100	965 010	977 826	1 942 836	
	Rural	63 340	58 514	121 854	508 124	469 727	977 851	
	Ensemble	224 726	228 228	452 954	1 473 134	1 447 553	2 920 687	
Population active de 15 ans et plus	Urbain	112 104	39 814	151 917	690 864	249 536	940 400	
	Rural	48 236	11 378	59 614	356 510	52 220	408 730	
	Ensemble	160 339	51 192	211 531	1 047 374	301 756	1 349 130	
Population inactive de 15 ans et plus	Urbain	49 133	129 895	179 029	272 802	728 174	1 000 976	
	Rural	15 075	47 135	62 210	151 338	417 492	568 830	
	Ensemble	64 209	177 030	241 239	424 140	1 145 666	1 569 806	
Taux d'activité des 15 ans et plus (%)	Urbain	69,5	23,5	45,9	71,7	25,5	48,4	
	Rural	76,2	19,4	48,9	70,2	11,1	41,8	
	Ensemble	71,4	22,4	46,7	71,2	20,8	46,2	
Taux de chômage (%)	Urbain	23,5	32,6	25,9	17,8	23,3	19,3	
	Rural	17,2	13,6	16,5	20,1	21,4	20,3	
	Ensemble	21,6	28,4	23,3	18,6	23,0	19,6	
Population active occupée de 15 ans et plus	Urbain	85 754	26 828	112 582	567 610	191 272	758 882	
	Rural	39 926	9 826	49 752	284 839	41 022	325 861	
	Ensemble	125 680	36 654	162 334	852 450	232 294	1 084 743	
Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%)	Urbain	Employeur	3,8	1,7	3,3	3,3	1,5	2,8
		Indépendant	29,0	12,8	25,1	24,3	8,8	20,4
		Salarié du secteur public	13,8	26,4	16,8	11,0	17,0	12,5
		Salarié du secteur privé	47,1	55,1	49,0	54,1	69,1	57,8
		Aide familiale	0,9	1,1	0,9	0,8	0,8	0,8
		Apprenti	0,7	0,2	0,6	0,9	0,3	0,7
		Coopérateur/Associé	2,4	1,0	2,1	2,7	0,8	2,3
		Autre	2,4	1,7	2,2	2,9	1,7	2,6
		Rural	Employeur	1,1	0,4	1,0	1,4	0,4
	Indépendant		43,4	21,6	39,1	44,5	22,7	41,8
	Salarié du secteur public		4,6	2,9	4,2	5,5	8,2	5,9
	Salarié du secteur privé		35,5	18,4	32,1	34,2	30,7	33,8
	Aide familiale		11,5	55,2	20,2	8,5	35,6	11,9
	Apprenti		0,9	0,2	0,7	0,6	0,1	0,5
	Coopérateur/Associé		1,7	0,6	1,5	2,2	1,4	2,1
	Autre		1,4	0,6	1,2	3,0	0,9	2,8
	Ensemble		Employeur	2,9	1,4	2,6	2,7	1,3
		Indépendant	33,6	15,1	29,4	31,1	11,3	26,8
		Salarié du secteur public	10,9	20,1	12,9	9,2	15,4	10,5
		Salarié du secteur privé	43,4	45,3	43,8	47,4	62,3	50,6
		Aide familial	4,3	15,6	6,8	3,4	7,0	4,1
Apprenti		0,8	0,2	0,6	0,8	0,3	0,7	
Coopérateur/Associé		2,2	0,9	1,9	2,5	0,9	2,2	
Autre		2,1	1,4	1,9	3,0	1,6	2,7	

IV-Conditions d'Habitation

	Province de Tétouan			Région TTA			
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	
Population municipale	436 033	171 854	607 887	2 626 188	1 382 467	4 008 655	
Ménages	118 489	38 895	157 384	728 766	320 094	1 048 860	
Ménages sédentaires	118 359	38 868	157 227	727 486	319 809	1 047 295	
Taille moyenne des ménages	3,7	4,4	3,9	3,6	4,3	3,8	
Ménages selon la taille (%)	1 personne	11,3	7,1	10,3	13,6	9,2	12,2
	2 personnes	16,5	12,5	15,5	16,7	13,1	15,6
	3 personnes	19,0	15,0	18,0	18,4	14,5	17,2
	4 personnes	22,8	20,3	22,2	21,7	19,0	20,9
	5 personnes	16,5	17,9	16,9	16,0	18,0	16,6
	6 personnes	8,0	12,1	9,0	8,0	12,3	9,3
	7 personnes	3,5	7,0	4,3	3,3	6,9	4,4
	8 personnes ou plus	2,3	8,0	3,7	2,3	7,1	3,8
Ménages dont le chef de ménage est une femme (%)				20,5	13,1	18,2	
Type de logement (%)	Villa / Étage de villa	1,1	0,6	1,0	1,2	0,3	0,9
	Appartement	25,8	0,7	19,6	23,0	0,3	16,1
	Maison marocaine	72,1	63,8	70,0	73,6	49,7	66,3
	Maison sommaire / Bidonville	0,4	0,5	0,4	1,1	0,7	1,0
	Logement rural	0,2	34,0	8,6	0,4	48,1	15,0
	Autre	0,4	0,4	0,4	0,6	0,8	0,7
Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation	1,3	1,9	1,5	1,4	1,7	1,5	
Ménages selon le nombre de pièces habitées (%)	1 pièce	11,5	15,8	12,6	15,0	14,6	14,8
	2 pièces	35,1	47,2	38,1	36,7	38,9	37,4
	3 pièces	33,9	26,2	32,0	32,8	30,0	32,0
	4 pièces	13,2	7,8	11,9	9,7	11,2	10,2
	5 pièces	3,3	1,9	2,9	2,8	3,3	3,0
	6 pièces	1,6	0,6	1,4	1,8	1,3	1,6
	7 pièces et +	1,3	0,5	1,1	1,2	0,7	1,0
Statut d'occupation du logement (%)	Propriétaire	58,5	83,7	64,7	53,0	85,3	62,8
	Locataire	27,2	3,6	21,3	35,0	2,6	25,1
	Autre	14,3	12,8	13,9	12,0	12,1	12,0
Âge du logement (%)	Moins de 10 ans	17,2	16,5	17,0	24,3	16,6	22,0
	10-19 ans	34,1	32,0	33,5	36,4	27,4	33,6
	20-49 ans	41,2	31,8	38,9	34,4	35,4	34,7
	50 ans ou plus	7,6	19,8	10,6	4,9	20,6	9,7
Disponibilité des éléments essentiels de confort (%)	Cuisine	99,1	94,7	98,0	98,8	94,2	97,4
	W.-C.	99,5	96,6	98,8	99,7	95,4	98,4
	Pièce d'eau	69,7	24,3	58,5	73,8	33,2	61,4
	Électricité	98,8	95,5	98,0	98,7	94,3	97,4
	Eau courante	97,1	33,0	81,3	96,8	27,5	75,7
Mode d'évacuation des eaux usées (%)	Réseau public d'assainissement	97,3	18,4	77,8	97,0	8,4	70,0
	Fosse septique	1,9	48,8	13,5	2,2	46,5	15,7
	Autre	0,9	32,8	8,8	0,8	45,1	14,3

		Province de Tétouan			Région TTA		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Mode d'évacuation des déchets ménagers (%)	Bac à ordures de la commune	97,3	27,6	80,0	89,6	11,0	65,6
	Camion de la commune / Camion privé	1,5	4,8	2,3	8,4	2,1	6,5
	Dans la nature	0,7	61,2	15,7	1,3	81,1	25,7
	Autre	0,5	6,4	2,0	0,6	5,8	2,2
Combustible de cuisson utilisé (%)	Gaz	99,6	93,8	98,2	99,4	94,0	97,7
	Électricité	0,2	0,3	0,2	0,5	0,3	0,4
	Charbon	0,0	1,3	0,3	0,0	1,0	0,3
	Bois énergie	0,1	4,4	1,1	0,0	4,5	1,4
	Autre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Distance moyenne des logements à la route goudronnée (Km)		-	1,5	1,5	-	2,3	2,3

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴱⵓⵔⵓⵎⴰⵏ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN



Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Angle Bd Ibn Tachefine et Bd Ibn Toumart B.P 104, Tanger

Tél : 05.39.94.06.98 Fax : 05.39.94.03.64

Mail : hcp.dr.tanger@hcp.ma

www.hcp.ma/region-tanger/

www.bds-tanger.hcp.ma